

Jacques CHENAL, artisan et défenseur d'une politique fédérale respectueuse du Journal Officiel

Souvent désigné du doigt dans les questions fédérales, l'actuel responsable national des arts chinois au sein de la FFKAMA nous plonge aux origines de la structuration des A.M.C.* en France. Pour mieux le connaître...

Jacques Chenal, pouvez-vous nous parler de votre parcours de pratiquant et de dirigeant?

J'ai commencé les Arts Martiaux Chinois (A.M.C) en 1967 avec Me HOANG Nam et suivi par la suite trois autres professeurs. En 1979 la FFKAMA s'est intéressée aux A.M.C. Le directeur technique de l'époque, Guy Sauvin, m'a convoqué à la fédération pour me rencontrer. Suite à cette entrevue, je lui ai montré physiquement ce qu'étaient les A.M.C. Il m'a alors demandé si cela m'intéressait de les structurer en France. Après un temps de réflexion j'ai accepté.

Je tiens néanmoins à souligner qu'une personne, M. Willy Pham Loi, avait essayé de structurer cela avant

moi. A cette époque, 200 licenciés A.M.C étaient recensés au sein de la FFKAMA. J'ai été à la base de toutes les structures qui existent, comme l'organisation des championnats de France, coupes d'Europe. J'ai même cumulé,

Pas d'équipe autour de vous?

Au début, personne, bien évidemment.

Je suis le fondateur de toutes les structures qui existent actuellement et j'en suis fier. Des élèves m'ont par la suite rapi-

depuis cette époque l'intérêt des professeurs et des pratiquants en A.M.C.

En 1984, j'ai eu la chance de rencontrer Me Wang Weiguo grâce à qui nous avons pu établir un pont culturel et technique avec la Chine populaire, ce qui a été un départ important pour les A.M.C. en France. Nous avons été invités à participer à la première coupe mondiale organisée par et en Chine. La Chine, qui n'avait pas de sport national, a beaucoup investi pour le développement des A.M.C dans le monde.

Quelle a été votre politique, votre idée directrice, pour développer les A.M.C au sein de la FFKAMA?

Ce qui m'intéressait était que tous les licenciés soient dans la légalité et puissent, de ce fait, passer des grades et diplômes officiels, et bénéficier d'une bonne formation. La FFKAMA était délégataire pour notre discipline. C'est ce qui nous a sûrement différenciés d'autres fédérations qui ont davantage cherché une reconnaissance personnelle et financière.

Contrairement aux critiques à mon égard, j'ai pensé aux licenciés plutôt qu'à moi. Il est possible que je le regrette maintenant (rire et amertume). Si vous observez bien, vous



Jacques Chenal animant des démonstrations d'Arts Martiaux Chinois dans les années 80

à l'époque, plusieurs fonctions : entraîneur de l'équipe de France, responsable de l'arbitrage, responsable des grades; j'ai aussi effectué de nombreuses démonstrations, stages et cours pour faire connaître notre discipline. Je continue actuellement. Je suis vice-président de la fédération européenne de WUSHU et membre de la commission mondiale.

dement secondé et remplacé. Une de mes règles de conduite étant qu'on ne peut pas organiser à long terme sans confiance entre collaborateurs. Très rapidement, d'autres compétences nous ont rejoint à la direction. J'ai été observateur au comité directeur de la FFKAMA pendant plusieurs années avant de m'y faire élire. J'ai défendu

remarquerez que je ne me suis jamais mis en avant dans des publicités, quelles qu'elles soient.

Quels avaient été les moyens mis en œuvre à l'époque? Aviez-vous un budget important?

Non, bien sûr. Au départ je n'avais aucun budget. Ce n'est qu'en 1994 que j'ai obtenu mon premier budget de la fédération de Karaté. Cependant, je parvenais toujours à trouver un terrain d'entente avec l'ex-président, M. Jacques Delcourt, qui, contrairement à ce que l'on pense, nous a beaucoup aidé pour le développement des A.M.C.

On arrive à un point sensible qui est la répartition du budget. Quelles sont vos sources de financement? Proviennent-elles des licences?

Suite à un protocole avec le président Delcourt, sur une licence à 145 francs, 85 étaient attribués aux A.M.C, et 21 à l'organisation des compétitions dans les ligues.

Afin de mieux structurer notre discipline, nous avons créé une association qui s'appelait : Union Nationale des A.M.C,

transformée par la suite en FUFAMCE. Elle nous a permis d'avoir une autonomie budgétaire. A l'époque, on disait que les A.M.C coûtaient de l'argent à la FFKAMA. Pourtant, 850 KF. ont été économisés durant notre autonomie. Bien sûr, tout cet argent a été reversé à la FFKAMA.

Quel intérêt d'avoir reversé ces économies à la FFKAMA?

Par Manikoth VONGMANY

FFKAMA pour que la FUFAMCE quitte les structures du Karaté, j'ai été contraint de restituer cette somme à la FFKAMA.

Comment est donc réparti ce budget? Dans un communiqué (voir Génération Tao n° 12 p. 25), une association, ALLIANCE, vous demande une transparence sur une somme de 2,4 MF versée à la FUFAMCE.

illégalement 1,2 MF par saison. Ces chiffres sont complètement erronés. La FUFAMCE n'a fonctionné au sein de la FFKAMA qu'une saison et demie et, comme je vous l'ai expliqué auparavant, nous avons restitué la totalité de notre budget. A la FUFAMCE, nous avons un cabinet d'expertise comptable, ainsi qu'un commissaire aux comptes. Dernièrement, le Ministère de la Jeunesse et des



Je suis un ancien chef d'entreprise, la gestion, je sais faire. Nous avons créé la FUFAMCE pour gérer notre budget. Nous voulions investir dans des locaux, matériels et personnel, pour, à terme, devenir autonomes. Les structures d'une fédération passent obligatoirement par des économies. Je ne pensais pas seulement à l'année en cours mais aux années à venir. Suite à la demande de la

Tout d'abord, il faut savoir que le groupe ALLIANCE n'est constitué que de licenciés de la FFKAMA m'ayant demandé à cette époque des postes de cadres; mais il ne suffit pas de demander pour obtenir, encore faut-il en avoir les compétences physiques, et dans tout rassemblement, il y a toujours un groupe d'aigris...

Selon les accusations de cette association, nous aurions dépensé

Sports (MJS), suite à ces accusations, a demandé une contre-expertise de nos comptes par le commissaire aux comptes de la FFKAMA. A ce jour, et jusqu'à preuve du contraire, les comptes de la FUFAMCE sont irrécupérables. On a pu constater que 80 % du budget de la FUFAMCE étaient dépensés pour le "sportif", ce qui comprend : l'entraînement de l'équipe de France, l'organisation

Interview Jacques CHENAL

des compétitions nationales (coupe, championnat) et internationales, déplacement des athlètes, arbitres, entraîneurs, locations de salle, assistance médicale, etc. Les 20 % restants sont des dépenses d'ordre administratif.

Je tiens à souligner que depuis que je suis à la FFKAMA, je n'ai jamais perçu un centime de salaire ni de défraiements camouflés. Je suis un vrai bénévole. C'est pour cela que certaines accusations me désolent un peu. Maintenant, beaucoup de gens ont du mal à imaginer les Arts Martiaux sans business. Eh, bien ! cela existe encore, j'en suis la preuve vivante.

Mais alors quels sont les avantages de la fonction ? Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir président ? Est-ce votre désir d'être pionnier, votre passé de dirigeant en tant que chef d'entreprise qui vous ont poussé ?

Je suis bénévole et j'insiste. Je suis quelqu'un qui aime aller jusqu'au bout des choses. On m'a demandé de m'occuper des A.M.C. J'essaie de respecter mes engagements, toujours en suivant la légalité. Avant moi, il y avait 200 licenciés, et aujourd'hui, mon équipe et moi-même avons réussi à réunir 15 000 licenciés environ. Croyez moi, cela fait plaisir !

Les seuls avantages de ma fonction ont été d'avoir voyagé dans le monde entier avec l'équipe de France, et de pouvoir de temps à autre manger au restaurant, comme tout responsable. De plus, au début des A.M.C, c'est mon entreprise personnelle qui en finançait le développement !

Pouvez-vous donner des informations aux lecteurs sur la situation fédérale actuelle et à venir dans les A.M.C ?

A la demande du nouveau président de la FFKAMA, la FUFAMCE n'est plus rattachée à la FFKAMA. Néanmoins elle continue son existence.

Actuellement, la FFKAMA a la délégation de pouvoir pour le KUNG-FU et, comme par le passé, nous représentons les affinitaires de cette fédération. La FKWS, avec ses 3 000 licenciés, dirigée par Dan Schwarz, vient de nous rejoindre au sein de la FFKAMA. Néanmoins, la FKWS continue son existence en dehors de la FFKAMA. Tous les licenciés de part et d'autre participeront aux compétitions des deux fédérations. Pour les championnats du monde qui se dérouleront en Chine au mois de Novembre, une équipe commune sera élaborée.

Si je reviens au communiqué d'AL-

LIANCE, pourriez-vous donner des précisions sur les conditions de votre élection comme président de la FUFAMCE ?

C'est simple. Comme toute association, il y a eu création d'un comité et cela à la demande de l'ancien président de la FFKAMA. Afin d'obtenir un protocole d'accord, quelques responsables et moi-même avons créé la FUFAMCE. A ce jour, aucune licence financière n'a été demandée pour la FUFAMCE. Afin d'organiser une assemblée générale légale, nous avons structuré les ligues en association FUFAMCE. Il faut savoir que le MJS, à une époque, reconnaissait la FUFAMCE, puisqu'on nous avait convoqués, ainsi que les FFGDA, FQG, FTCCT, FKWS, afin de nous regrouper dans une même fédération (Tae Kwan Do).

Avec toutes ces années d'expérience, créer une entreprise, un mouvement en France, est-ce facile, difficile ?

Que ce soit facile ou difficile, ce n'est pas le plus important. Je serai toujours critiqué par ceux qui auront loupé leur grade, leur diplôme, leur sélection, leur ambition. Je pense qu'on est arrivé à une étape importante pour les A.M.C. Jusqu'à ce jour, le MJS n'a pas

toujours tenu compte de notre existence légale et a donné caution à des groupes illégaux, mais, que voulez-vous ?

Avez-vous de l'espoir pour l'avenir des Arts Chinois et l'ensemble des pratiquants ? Que pensez-vous de la coupure entre interne et externe ? Ne risque-t-on pas de perdre cette dimension culturelle et spirituelle comme dans le Karaté ?

J'espère qu'avant 2001, tous les groupes A.M.C pourront s'entendre. On ne peut pas continuer à diviser les A.M.C en interne et externe comme cela existe actuellement. C'est un non-sens, une méconnaissance des A.M.C. Tout est lié quelque part. Ainsi, dans le brosse du genou du Taichi chuan, vous retrouvez l'interne et l'externe ; le Taichi est un art martial. Je souhaite que tous les groupes s'unissent afin de constituer enfin la Fédération Française des A.M.C. J'espère faire partie de ces nouvelles structures, ayant prouvé mon savoir-faire tant sur le plan technique qu'administratif. Je crois avoir encore beaucoup à donner aux A. M. C.

*AMC : arts martiaux chinois

